

Abidjan,  
15-19 avril 2024

Séminaire

# Entrepreneuriat et financement dans les industries culturelles et créatives



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Université Senghor, l'Agence Française de Développement et Trace Academia ont lancé le projet «KreAfrika» pour accompagner et former les acteurs de la culture en Afrique.

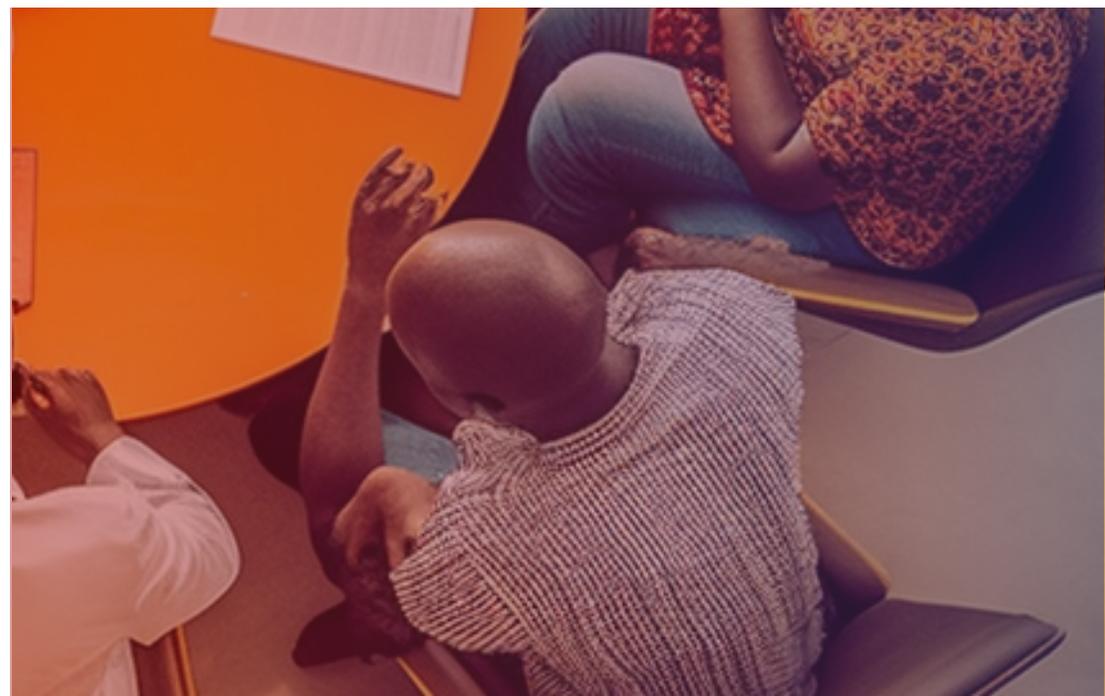
Kreafrika est un projet innovant qui s'adresse aux professionnels actuels ou en devenir des Industries Culturelles et Créatives (ICC) du Continent. Il a pour objectif de rassembler les acteurs publics, privés ou associatifs du secteur afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et leurs savoir-faire. À travers la formation en ligne, la mise en réseau et les séminaires en présentiel, les bénéficiaires de ce programme pourront acquérir de nouvelles compétences, tisser un réseau professionnel et développer leurs projets.

Le présent appel à candidatures concerne la participation à un séminaire de formation intitulé «Entrepreneuriat et financement dans les industries culturelles et créatives», en collaboration avec

**le Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA), du 15 au 19 avril à Abidjan en Côte d'Ivoire.**

Le séminaire abordera de manière générale les aspects suivants :

- la gestion réussie d'une entreprise culturelle/créative ;
- l'entrepreneuriat culturel dans le contexte africain ;
- le profil d'un entrepreneur culturel ;
- l'élaboration d'un modèle d'affaires innovant ;
- les sources de financement disponibles pour les entreprises créatives.



# FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire privilégiera une pédagogie interactive centrée sur les besoins des participants et le développement de leurs problématiques professionnelles, de même que des activités permettant l'acquisition des connaissances et des compétences attendues.

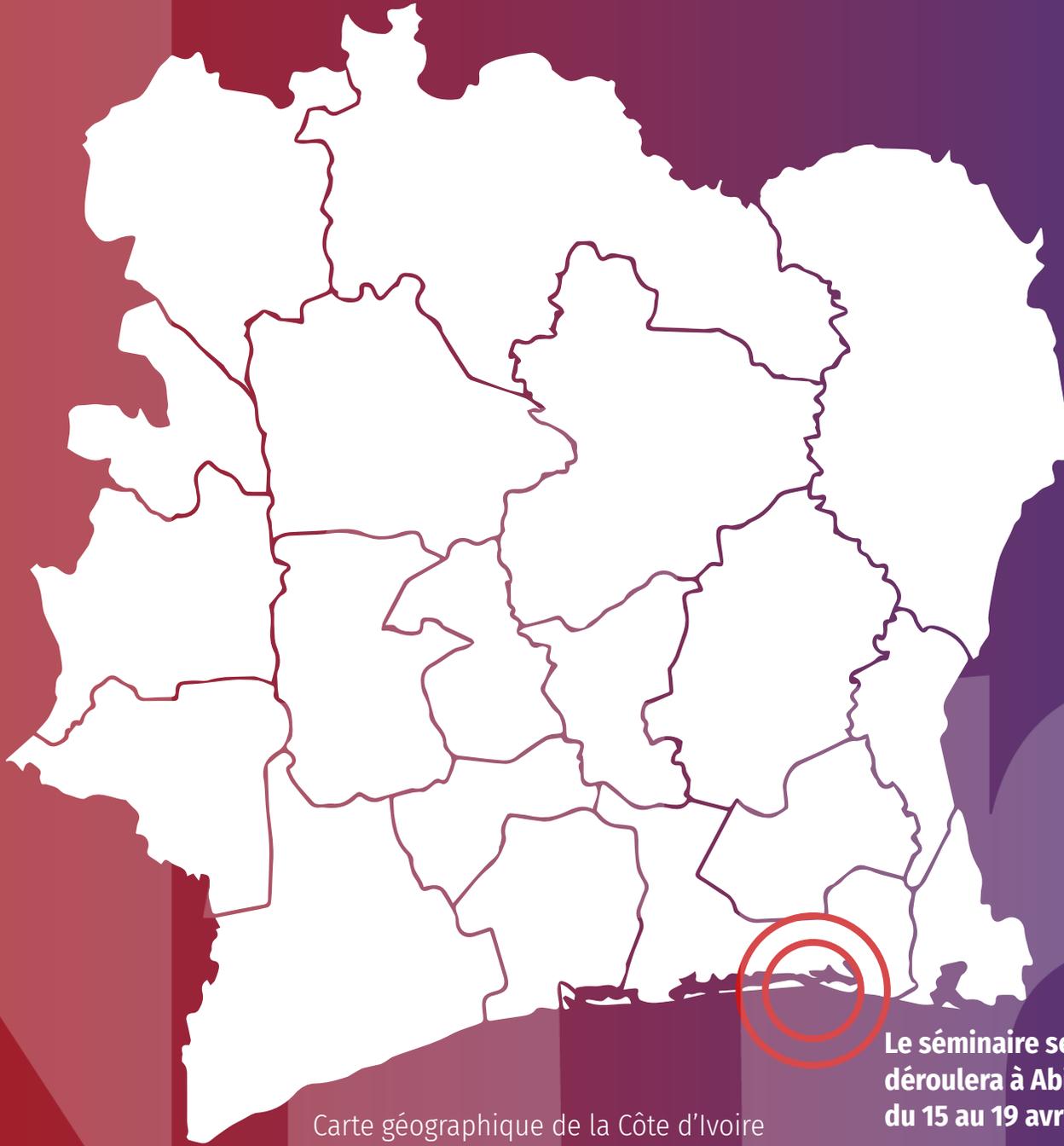
Le programme du séminaire sera composé d'interventions d'expert-e-s, d'ateliers de co-construction et de réflexion collective, de panels d'échange d'expériences avec des acteurs de terrain et des visites de sites en lien avec la thématique de la formation.

Cette approche vise à stimuler la conscience entrepreneuriale, le partage des connaissances, la coopération, l'imagination créative et la recherche de solutions innovantes.

La consultation de ressources documentaires, ainsi que la participation à un webinar en amont du séminaire pour l'ensemble des participants seront requis.



↑  
Nord



Carte géographique de la Côte d'Ivoire

**Le séminaire se  
déroulera à Abidjan,  
du 15 au 19 avril 2024.**

# PROGRAMME DE FORMATION

L'architecture du séminaire comporte les volets suivants :

- des exposés d'intervenants de haut niveau sur des notions fondamentales liées à chaque module ;
- des sessions de co-développement entre participants, sur des sujets d'intérêt commun en lien avec la thématique du séminaire ;
- des restitutions collectives issues des sessions de co-développement ;
- des panels de discussion avec des acteurs sur de nouvelles perspectives et approches professionnelles, ainsi que sur les cas pratiques tirés des réalités professionnelles ;
- des exercices pratiques/simulations/études de cas tirés des situations vécues et de celles suggérées par les apprenants ;
- des visites de sites et de structures locales en lien avec les thématiques abordées.

# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ & PROFIL DES PARTICIPANTS

Pour être éligible à ce séminaire, il faut :

- être citoyen et résident d'un pays africain ;
- diriger ou avoir lancé une entreprise culturelle/créative (depuis au moins 3 ans) ;
- être actif dans le secteur des ICC depuis au moins 3 ans.

La langue du séminaire étant le français, un niveau suffisant d'expression / compréhension (équivalent B2) est nécessaire.

## Attestation

Le séminaire donnera lieu à la remise d'une Attestation de participation délivrée par l'Université Senghor.

## Modalités de prise en charge

Seront pris en charge pour chaque participant :

- le coût de la formation ;
- l'hébergement dans un hôtel proche du lieu du séminaire ;
- les petits déjeuners, les déjeuners et les dîners.

**Il est de la responsabilité des participants de couvrir leurs frais de déplacement à Abidjan, et les éventuels frais de visa.**

## Dossier de candidature

Les candidats intéressés doivent **soumettre en ligne** jusqu'au **29 février 2024** un dossier comprenant :

- une présentation détaillée de votre entreprise culturelle ou de vous-même (si vous êtes auto-entrepreneur) et du rôle que vous y jouez ;
- un portfolio comprenant vos réalisations passées et le produit/ service culturel justifiant votre candidature au séminaire en tant qu'entrepreneur créatif (format .doc ou .pdf accepté, les liens doivent être fournis à l'intérieur) ;
- une déclaration présentant vos attentes par rapport à ce séminaire.

Seuls les dossiers complets seront examinés. Les candidats retenus seront informés via l'adresse courriel utilisée lors de la soumission des candidatures. Pour toutes demandes d'informations complémentaires, écrire à [cette adresse](#).